
L'essentiel de la journée

Situation militaire

A l'ouest

Le matin, le calme a fait croire à un nouvel armistice, mais vers trois heures, les fusillades ont repris vers Levallois, Neuilly et Clichy.

Le viaduc du Point-du-Jour est le principal objectif des batteries versaillaises.

Au sud

L'effort des Versaillais porte sur les tranchées situées entre Issy et Vanves, afin de cerner le fort d'Issy.

Pour éviter des surprises analogues à celle qui a conduit à l'investissement de la redoute du Moulin-Saquet, le délégué à la guerre interdit d'admettre plus de deux hommes à la fois dans l'enceinte des forts et redoutes, entre le coucher et le lever du soleil, à moins qu'il ne s'agisse d'une troupe dûment annoncée et attendue; encore doit-elle être soigneusement reconnue et tenue à distance, jusqu'au moment où on lui accordera l'accès au fort.

Publié dans le Journal Officiel

Les Défenseurs de la République, dits « Turcos de la Commune », qui ont déjà eu plusieurs fois l'occasion de se rencontrer avec l'ennemi du droit et de l'humanité, avec les Versaillais, en un mot, ont besoin de compléter leur effectif.

Ils viennent donc s'adresser à tout ce qui est véritablement homme de cœur dévoué à la République en faisant savoir que les enrôlements ont lieu caserne Nationale, ex-caserne Napoléon, de huit heures à onze heures, et de une heure à cinq heures.

Les enrôlements seront terminés dans le plus bref délai.

Lettre adressée par la femme d'un garde national à

un membre de la Commune[1]

Le premier devoir d'un gouvernement et de faire exécuter ses décrets : s'il n'y a pas cette fermeté, ses adversaires ne manquent pas d'exploiter cette faiblesse, et ces partisans, même les plus chauds, se démoralisent. C'est ce qui arrive en ce moment. La fleur des républicains verse son sang, tandis que la non-exécution des décrets permet à une foule de gens valides, non seulement de vaquer tranquillement à leurs affaires, mais de ridiculiser les combattants... Mon mari fait partie de la 7^e Compagnie de marche du 141^e Bataillon : il est au fort d'Issy depuis dimanche 30 avril : là, il combat pour la défense de nos droits. Je ne regrette pas cela, car moi-même l'ai encouragé à le faire, car c'est son devoir. Mais aussi j'ai le cœur saigné de voir qu'il n'y a absolument que ceux qui le veulent qui combattent. La lâcheté des réfractaires reste impunie. Déjà une partie des citoyens formant l'effectif du bataillon sont rentrés chez eux, ayant lâchement abandonné leurs frères fidèles à leur poste d'honneur. Ce qui ne les empêche nullement de percevoir les secours alloués à la garde nationale.

Ce n'est point, citoyen délégué, une dénonciation que je viens vous faire, loin de moi cette idée. Mais mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse de la Commune ne fasse avorter nos beaux projets d'avenir.

Le sentiment des combattants est que la Commune doit au plus vite procéder au recensement général de la population et à l'incorporation immédiate de tous les citoyens valides.

Que la Commune agisse en ce sens, les braves, se sentant soutenus, redoubleront d'énergie, et tout sera sauvé.

Du côté de Versailles

On apprend que MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier sont arrivés à Francfort il y a deux jours pour y rencontrer M. de Bismarck. D'après des informations de bonne source, la paix serait en discussion pour une signature dès qu'on se sera entendu sur le mode de paiement de l'indemnité de guerre.

La Commune n'a pu se réunir

Aujourd'hui 7 mai 1871, à 4 heures, les soussignés, ayant constaté qu'ils n'étaient pas en nombre pour prendre séance, ont renvoyé les secrétaires et les sténographes et remis l'ordre du jour à demain lundi à 2 heures.

Ont signé : Régère. Dereure. Arthur Arnould. Ostyn. Trinquet. Avrial. B. Malon. Rastoul. Lefrançais. Demay. Jules Allix. Pillot. Léo Fränkel. Ch. Ledroit. J. Miot. Paschal Grousset. É. Clément. Mortier. R. Urbain. É. Vaillant. J. Martelet. C. Langevin. G. Tridon. V. Clément. J. Durand. Viard.

Une réunion séparée

Les membres du courant jacobino-blancard de la Commune se sont réunis à la mairie du 1^{er} arrondissement pour se concerter, à l'écart de leurs collègues. Ceux-ci, qui avaient récemment voté pour le Comité de salut public, blâment très énergiquement sa conduite. A quelques jours d'intervalle, eux qui avaient le plus insisté pour la formation immédiate de ce comité, protestent contre ce qu'ils ont eux-mêmes édifié.

La Commune évite de s'opposer aux républicains radicaux et explore les voies pour avoir des alliés contre Versailles.

L'association générale des défenseurs de la République, composée des vingt groupes de Paris a voté à l'unanimité les deux résolutions suivantes, dans sa réunion du 7 mai, à l'Alcazar :

1/ L'association des Défenseurs de la République

Considérant que les députés de Paris qui siègent à Versailles depuis le 19 mars, avaient reçu mandat de représenter et de défendre les droits des électeurs de Paris ;

Considérant que l'Assemblée de Versailles reprenant le bombardement interrompu par l'armée prussienne, fait à Paris une guerre d'extermination et qu'elle ne ménage ni les femmes, ni les enfants, ni les propriétés ;

Considérant que ces députés qui ont continué de faire partie de cette assemblée, n'ont protesté ni contre le bombardement dont Paris est l'objet, ni contre l'exécution sommaire des prisonniers, ni contre les calomnies de toutes sortes dirigées contre le peuple de Paris ;

Considérant qu'ils ont, au contraire, par leur présence à l'Assemblée et par leur mutisme, donné à tous ces actes une consécration d'autant plus grande qu'elle était appuyée de la notoriété que leur a fait le parti républicain ;

Considérant qu'ils deviennent ainsi les alliés et les complices conscients du parti monarchique ;

Par ces motifs :

Déclare traîtres à leur mandat et à la République les députés de Paris qui siègent à Versailles depuis le 19 mars.

2/ L'association des Défenseurs de la République

En présence de la lutte engagée entre la réaction représentée par Versailles, et la Révolution, représentée par Paris ;

Pénétrée de la nécessité qu'il y a de s'affirmer dans un moment aussi décisif, et persuadée que la Commune sera forte, plus la fin de la lutte sera proche ;

Déclare qu'elle adhère à la Révolution du 18 mars et à ses principes, et qu'elle soutiendra la Commune de Paris dans la lutte engagée.

Une fête populaire aux Tuileries



Le journaliste hostile à la Commune, Aldolphe de Balathier-Braguelonne, commente le concert populaire au profit des veuves et des orphelins de la République qui s'est tenu hier soir aux Tuileries. Le peuple de Paris a pris possession des lieux, au prix d'entrée de 1,50 francs à 3 francs. Dix-mille personnes sont venues :

« Dans cette mer humaine où se coudoyaient les costumes les plus divers, la veste de travail de l'ouvrier, la vareuse du garde civique, grise encore de la boue des tranchées, les dorsays à la mode et les plus fraîches toilettes de femmes ; de cette immense procession, calme et digne, pas une scène de désordre ne s'est produite, un seul cri s'éleva : La Marseillaise ! Et l'hymne national, répété par dix-mille voix, retentit dans tout le palais ».

La citoyenne Agar a déclamé La Lyre d'airain, de Barbier, L'Hiver d'Hégésipe Moreau.



Florence Charvin, dite Agar, 29 ans, artiste dramatique

La célèbre tragédienne a pris son nom de scène Agar lorsqu'elle a été nommée comme sociétaire au Théâtre-Français. Elle a déjà incarné l'enthousiasme patriotique au lendemain de la déclaration de la guerre lorsque, le 20 juillet 1870, le public réclama d'entendre entre deux actes la Marseillaise. Elle la chanta et elle répéta cela pendant 44 jours, quelque soit le spectacle proposé. Ce n'est pas sa première marque de soutien à la Commune : elle a déjà participé le 30 avril dernier à une matinée donnée au Vaudeville

Obsèques du frère du directeur des postes Thiesz

Commandant d'une batterie d'artillerie, blessé au combat, il est mort hier. Albert Thiesz refuse l'offre de la Commune de se charger des funérailles et d'acheter une concession à perpétuité.

Comme il est démuné et ne peut acheter lui-même un terrain, le corps de son frère sera déposé à la fosse commune.

Thiesz refuse de toucher le salaire mensuel de 500 francs alloué au directeur, et se contente de son indemnité de membre de la Commune.

Du côté des clubs

Le Club des Prolétaires

Le Club des Prolétaires se réunit tous les soirs à 20 heures dans l'église Saint-Ambroise. Il est organisé par les membres du sous-comité de la 11e légion « pour l'éducation du peuple par le peuple ». Il attaque certains membres de la Commune et la « machine à échauffement de l'Hôtel de Ville ». Il est acquis au mandat impératif, à la démocratie directe.

Une affiche rouge placardée dans le quartier en annonce l'ouverture ce soir. L'abbé Delmas se rend à la mairie du XIe arrondissement où il proteste devant Mortier et [Verdure](#) qui ne prennent pas position et l'envoient au Comité de Salut public où on lui oppose un refus formel. Il revient à la mairie où il ne trouve que Paul Magdonel, qui autorise l'ouverture du club.

Verdier préside cette première séance à laquelle assistent plusieurs centaines de personnes. L'abbé Delmas y assiste et est obligé de partir malgré de longues discussions avec certains des assistants. Parmi les organisateurs, les plus connus sont François David, Jean Parthenay, Gauthier, Verdier, plusieurs fois président de séance, etc. (D'après le dictionnaire Maitron)

Le Club Central, club Saint-Esutache

Il s'agit d'un club à majorité féminine où prennent la parole la femme [Brossut](#), [Joséphine Dulimbert](#), [Élisabeth Deguy](#), [Anne-Marie Menand](#), «la grande Françoise», ex-plieuse de *la Patrie en danger* et, parmi les orateurs masculins, on trouve [Champy](#), Blanchet, [Vésinier](#), [Verdure](#), [Chardon](#), etc. On y a proposé que «les membres de l'Assemblée nationale, les [Louis Blanc](#), [Schoelcher](#), etc. soient déclarés responsables sur leur fortune privée de tous les malheurs de cette guerre.» (D'après le dictionnaire Maitron)

En bref

La Mairie du III^{ème} arrondissement informe que, pour simplifier le service de contrôle sur les cartes de pain et des fourneaux, et pour éviter les queues inévitables qui en résultent, les personnes porteuses de cartes de pain et de fourneaux devront, tous les huit jours, présenter lesdites cartes dans leurs fourneaux respectifs, où le timbre spécial y sera apposé.

Sont nommés deux juges d'instruction : les citoyens Frederic-Joseph Moiré et Felix Leloup, avocat ex-sous préfet de la République .

Tous les réfugiés sont avertis que, pour les renseignements, logements et secours dont ils pourraient avoir besoin, ils doivent s'adresser à la Commune de Paris, bureau de l'assistance extérieure. Ils y trouveront l'aide et l'assistance que réclamerait la position spéciale que leur ont faite les tristes circonstances que nous traversons depuis de longs mois.

Il est bien recommandé, toutefois, de ne se présenter qu'avec les pièces qui doivent constater et l'identité de chacun et de ses droits aux secours demandés.

Le membre de la Commune délégué aux services publics, JULES ANDRIEU.

Des arrestations à Rouen

La démocratie socialiste rouennaise avait décidé de ne pas prendre part aux élections municipales qui ont eu lieu dimanche.

Lundi, à l'appel de la Fédération ouvrière rouennaise, cinq-cents personnes se sont réunies et ont adopté une adresse à la Commune de Paris. Rendez-vous était donné le lendemain à deux heures du soir, dans la salle de la Fédération.

Le parquet a fait cerner, à l'heure dite, la rue où se trouve la salle, par M. Gérard, commissaire central de l'Empire laissé à son poste par le préfet et accompagné de vingt-

cinq mouchards. Ils avaient l'espoir de faire une rafle. Mais fort heureusement la réunion ayant été avancée de trois heures, ils trouvèrent porte close. Ils ont perquisitionné, saisi des livres et papiers, puis ont arrêté les principaux membres de la Fédération. Certains sociétaires, avertis à temps, ont pu échapper à cet ouragan versaillais en venant se mettre sous la protection de la Commune.

Près de vingt citoyens sont actuellement en prison, privés de toute communication. Malgré l'occupation prussienne, MM. les Versaillais, craignant la proclamation de la Commune à Rouen, ont cru prudent de prévenir un pareil scandale en faisant une razzia des citoyens dévoués à la cause du peuple.

Extrait d'une lettre d'un membre de l'Internationale à Rouen

Il n'y a d'autre moyen aujourd'hui que la victoire, vaincre Versailles ou s'ensevelir sous les murailles de la grande capitale, pas d'autres alternatives ; le triomphe de la justice ou l'esclavage à perpétuité, tel est le dilemme posé par la Révolution du 18 mars, et comme l'humanité ne peut rétrograder, la Révolution triomphera, parce qu'ainsi que l'a dit Proudhon « cela est écrit », la justice ne peut périr.

Continuons donc notre confiance au mouvement, et ne cessons la lutte qu'après avoir obtenu la certitude que l'affranchissement du prolétariat sera assuré !

Vive la Révolution ! vive la Commune !

E. AUBRY, secrétaire de correspondance de la Fédération ouvrière rouennaise.

Paru au Journal Officiel du jour

Association internationale des travailleurs à Genève, Assemblée ouvrière tenue le 15 avril au Temple Unique

Adresse aux travailleurs de Paris

Travailleurs, nos frères !

En présence de la lutte terrible à laquelle vous provoquez la réaction des jésuites et des hordes privilégiées, en présence de calomnies haineuses que la réaction répand sur vous par la bouche impure de sa presse entretenue, il est du devoir de tous les groupes ouvriers d'affirmer hautement la solidarité fraternelle qui nous lie tous et toutes à travers toutes les frontières. — Ces calomnies, ces insultes qu'on décerne à la classe ouvrière traitée de bandits, de voleurs, « aux figures ignobles, » — nous les acceptons pour tous, — et nous portons tous garants de la sainteté de votre cause, qui est aussi la nôtre.

Dans la révolution communale du 18 mars, nous avons salué l'avènement politique de la classe ouvrière, et nous l'avons considérée comme le commencement de l'ère de la réorganisation sociale. Vos noms inconnus aux

~~ignorants de la Vendée royaliste, nous sont chers par votre dévouement connu~~
et éprouvé à notre cause commune, et les principes que vous avez énoncés dans la proclamation de la République des prolétaires, et qui sont aussi professés dans les grandes réunions de l'Association internationale, ces principes sont pour nous un gage certain de ce que Paris préside en ce moment aux assises du nouvel édifice social, — de ce vrai édifice de la liberté, de l'égalité et de la fraternité pour tous et toutes, et non pour une infime minorité privilégiée. D'autant plus exécrables sont ceux qui s'imaginent de pouvoir noyer dans votre sang la tâche que vous avez entreprise.

Quoi qu'il en arrive, frères et sœurs de Paris, votre œuvre ne périra pas, car c'est l'œuvre universelle de l'émancipation ouvrière, et nous ne faillirons pas à notre devoir en poursuivant toujours et partout les mêmes aspirations, en continuant toujours et partout la même lutte, dont vous êtes les premiers combattants.

Devant notre solidarité internationale, devant le grand combat, dont l'éveil est donné par vous, la Vendée de la réaction payera cher chacune de vos victimes, et jamais une main ouvrière ne sera tendue en signe de paix à la main ensanglantée de nos oppresseurs communs. Ils ne veulent pas comprendre qu'ils entreprennent une guerre sans issue pour eux, et s'ils veulent faire de la France un vaste cimetière, leur besogne sera longue, car les vivants afflueront de tous les côtés du monde pour leur demander compte de leurs assassinats.

Frères et sœurs de Paris ! l'immense enthousiasme, les sympathies chaleureuses que vous soulevez dans tous les pays parmi les travailleurs vous prouvent, en effet, que votre œuvre est impérissable. Demain, frémissante de dégoût, la province se lèvera contre la réaction royaliste, laquelle, par ses hauts faits, doit nous rallier tous dans un sentiment de haine ; elle est lente pour se débarrasser des grands et petits bourreaux qui la tiennent garrottée, comme à Lyon, à Saint-Etienne et à Toulouse, qui la bombardent comme à Marseille, Bordeaux et dans d'autres villes, mais elle retrouvera son élan révolutionnaire, en comprenant que son sort à elle, tout comme à celui des travailleurs du monde entier, se joue en ce moment sous les murs de Paris.

Recevez donc, pionniers de la Révolution sociale et internationale, la reconnaissance fraternelle que nous vous envoyons, et l'assurance sincère et ferme des travailleurs que malgré toute la distance qui nous sépare géographiquement, nous sommes tous et toutes à vos côtés, et que nous consacrerons tous nos efforts à ce que le triomphe de la réaction ne puisse arriver avant la disparition du dernier de nous.

Vive la Commune de Paris !

Vive la révolution des prolétaires !

Au nom de l'assemblée : Candaux, Chénaz, Desborne, Dupleix, Théodore Duval, L. Garin, Guétat, Guillaumet, E.-H. Jærig, Lonchanp, L. Magnin, L. Blanc, J. Mogenet, Marguerittaz, J.-Ph. Becker, N. Outine, Pelissier, H. Perret, Ch. Perrenoud, F. Rochat, Rorh, B. Rosseti, J. Steiner, A. Trousof, Vuarcher ; citoyennes Marie Louvel, Nap. Perret, M. Petitpierre, M. Sattler, M. Schindler, C. Vitoux.

En débat

Tribune sur les interdictions de journaux d'Élie Reclus, 44 ans, journaliste

« Aujourd'hui, le citoyen délégué à la sûreté générale, m'ayant rencontré, m'a fait l'honneur de me demander mon avis sur les mesures à prendre vis-à-vis de la Presse :

- la meilleure de toutes serait de remporter une bonne victoire contre les Versaillais.

- Mais cette victoire ils la rendent impossible en divulguant nos plans, et par contre, en donnant de faux renseignements, en encourageant les ennemis du dehors et du dedans, en racontant un tas de billevesées sur notre compte que nos amis eux-mêmes s'empressent de croire.

- S'il en est ainsi, ce qu'il y aurait à mon sens de moins mauvais, c'est que la Commune tout entière se ralliât à la proposition radicale du citoyen Amouroux : en temps de guerre, tous les journaux doivent être supprimés un seul excepté, l'Officiel.

- Vous n'y avez pas plus réfléchi qu'Amouroux, l'Officiel est fatalement l'Officiel c'est-à-dire un journal sec, rebutant, gourmé, ne donnant que des faits aussi exacts que possible, c'est-à-dire de vieux faits, rances, insipides, incolores. Quant à donner des faits actuels avec l'exactitude d'un procès-verbal, quant à raconter nos fautes passées et celles que nous allons commettre, autant vaudrait engager les généraux de Versailles à assister à nos Conseils de guerre. L'Officiel ne doit contenir que des comptes-rendus administratifs, nos affiches, décrets et proclamations, pour tout le reste il doit être insignifiant. En dehors de lui, nous avons besoin de journaux pour stimuler le zèle de la population, pour lui donner du cœur au ventre, car la Commune est perdue si elle n'est soutenue par l'enthousiasme et la passion de ses défenseurs...

Cet entretien me laissa sous une impression quasi pénible et la conscience mal à l'aise, comme dans toutes les circonstances où le Droit est en lutte avec la Nécessité, lorsque le droit individuel de légitime défense s'arme contre le droit collectif et impersonnel ...

Et bien quand la Commune marche timidement sur les traces du Gouvernement de Versailles, quand elle supprime maladroitement des journaux qui ne sont pas supprimés pour cela, *Le Corsaire* reparaissant sous le nom de *Pirate* et *Le Pirate* devant reparaître sous celui de *Picrate* et ainsi de suite, la Commune est pour cela sifflée et persiflée. *Le Rappel*, *l'Avenir National*, *le Siècle*, *le Mot d'Ordre*, journaux républicains mais non révolutionnaires qui hésitent prudemment entre Paris et Versailles, et qui critiquent l'un et l'autre indifféremment pour trouver grâce auprès du vainqueur, quel qu'il soit, entretiennent avec délice cette plaie de coups et sévices contre la presse. Si des troupes de la Commune subissent quelque échec, nos Dictateurs sont rappelés au respect des principes ; on leur

~~fait un crime d'oublier au pouvoir les idées qu'ils n'avaient cessé de confesser~~
dans l'opposition, de balafrer de leurs mains républicaines la sublime devise
« liberté-égalité-fraternité » pour y substituer le stupide talion judaïque : « œil
dent pour dent » [...]

Depuis des siècles et des siècles, l'Idée lutte contre la Force, mais, pour que l'Idée écrase la force brutale, il lui faut aussi savoir et pouvoir s'armer de violence. Du temps qu'on était spiritualiste à outrance, alors qu'on croyait le corps une vile guenille sans conséquence et la matière une illusion, les Chevaliers de l'Esprit pouvaient croire qu'avec ses propres mérites intrinsèques, ou par la vigueur seule de ses méditations, le Riche solitaire faisait surgir une île du sein des flots, la contraignant à naviguer comme un navire à travers l'océan ; alors on pouvait croire qu'il suffisait de magnétiser le tyran d'un regard affectueux pour qu'il devint aussi libéral que le Marquis de Posa, qu'il suffisait de sourire gentiment à un usurier pour qu'il vous prêtât de l'argent sans intérêts. Aujourd'hui on est positivistes, on sait que les faits sont les faits, et qu'on ne les évince pas comme une inconnue algébrique par une analyse plus ou moins subtile ; on sait que toute institution est une accumulation d'intérêts, et que, derrière chaque intérêt, se tient un assassin armé de son revolver... Les barricadiers des journées de juin, les prolétaires de 1871 ont repris la tradition de la première Révolution Française ; ils ne dédaignent plus d'être les plus forts, pour un coup de baïonnette, ils ne demandent qu'à en rendre deux, car ils ont accepté la bataille, la bataille pour leur droit.

C'est là que gît la fatalité, ce qui pénètre d'horreur les plus braves, rempli de dégoût les âmes sincères, c'est que, dans la bataille, il n'est plus de droit, c'est que la guerre, même pour la justice, est la négation de toute justice. Toutes les lois de liberté, d'égalité, de fraternité, de morale, d'humanité, sont violées quand deux hommes se jettent sur leur épée sanglante, quand deux armées s'enveloppent dans les tourbillons de mitraille, quand on se brûle les cervelles ; il s'agit bien alors d'un peu plus de un peu moins liberté de la presse, de liberté de réunion et de circulation.

Ô Justice, que de crimes commis en ton nom ! »

Notes

[1] Recueillie par Maurice Choury